



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

## Appel à projet pour la recherche Fondation de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

### Bourse de Doctorat Pierre Bergé

>>> Fondation

Cet appel à projets vise à offrir à des étudiants brillants et motivés des conditions exemplaires pour réaliser des projets de Doctorat ambitieux et innovants autour de l'axe identitaire :

#### Culture, Patrimoine et Sociétés Numériques

##### **Pierre Bergé :**

*« On n'a jamais autant parlé de culture que pendant ces vingt-cinq dernières années, mais on n'a pas remarqué qu'il y avait plus de gens cultivés qu'avant. En fait, la fréquentation du philosophe Max Stirner m'a appris à me méfier des concepts. En effet, pour lui, le mot « liberté » ne veut rien dire car il n'y a que des hommes libres. C'est pour cela que nous devons considérer que la culture ne veut rien dire, mais qu'il n'y a que des gens cultivés. Il faut être attentif à ne pas construire des diplômés ternes par le formatage de leur culture. On ne peut se contenter de deux ou trois références convenues qui finissent par rendre terne leur citateur. Ce n'est pas une « culture hygiénique » qui doit être développée dans les universités. Comme on se lave les dents trois fois par jour, il faut avoir de la culture. On a quelques livres de la Pléiades, on cite, on va un peu au théâtre, un peu à l'opéra, puis ça s'arrête là. La culture ne doit pas être programmée, pas de temps en temps, elle ne fait surtout pas partie d'un divertissement. Elle doit faire partie de la vie, du lever au coucher, sans être pour autant une sorte de sacerdoce. On ne devrait pas se poser la question. La culture doit faire partie de nous comme on respire, comme on a besoin de boire et de manger. La culture, c'est se mettre en danger, c'est se poser des questions. La culture n'est pas un long fleuve tranquille. La culture, c'est aller au-devant d'interrogations et c'est de l'imagination. Elle ne peut pas s'enseigner simplement. Comme dans des méthodes d'enseignement à la Montessori, à la Fresnay ou d'autres, il faut faire participer l'étudiant qui doit finir par s'enseigner la culture à lui-même. Pourtant, c'est la communauté universitaire dans son ensemble qui doit s'adresser ici à la communauté universitaire. Car, si la culture ne peut s'enseigner, elle se transmet et cela ne se passe pas sans les enseignants-chercheurs qui forment et quelquefois même formatent. Aujourd'hui les enseignants-chercheurs doivent accompagner les étudiants vers les limites du possible. »*

##### **Thèmes prioritaires**

Pour l'année 2015, les thèmes prioritaires retenus par Pierre Bergé sont :

- **Création artistique**
- **Culture et transmission**
- **Patrimoine et patrimoine numérique**

**FONDATION**  
Campus centre-ville  
Site Ste Marthe  
74 rue Louis Pasteur  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. + 33 (0)4 90 16 28 02  
fondation@univ-avignon.fr  
<http://www.univ-avignon.fr>

---

<sup>i</sup> Extrait de « De la culture à l'Université, 128 propositions » par la Commission Culture et Université présidée par Emmanuel Ethis

## **Financement**

- **36 mois** de bourse doctorale<sup>ii</sup> ;
- **20 000€** de budget de recherche pour l'unité d'accueil.

## **Critères d'éligibilité**

- Avoir un Master (ou équivalent) **avec mention** ;
- Etre soutenu par un Directeur de thèse reconnu par une des Ecoles Doctorales de l'Université d'Avignon (la candidature devra être appuyée par une lettre de soutien du directeur de thèse potentiel)<sup>iii</sup> ;
- Etre soutenu par une unité de recherche de l'Université d'Avignon (la candidature devra être appuyée par une lettre de soutien du directeur de l'unité de recherche concernée, qui s'engagera sur la faisabilité logistique du projet)<sup>iv</sup>.

## **Modalités de sélection**

Les candidatures seront étudiées et sélectionnées par un jury présidé par le Président de la Fondation et composé des élus enseignants-chercheurs et assimilés des Conseils des deux Ecoles Doctorales de l'Université d'Avignon.

Les critères d'étude des candidatures, par ordre de priorité sont :

- La qualité du candidat ;
- L'adéquation du projet présenté avec le thème de cet appel ;
- L'originalité du projet et son potentiel innovant ;
- L'impact potentiel du projet sur le territoire de l'Université d'Avignon.

## **Calendrier**

- Dépôt des dossiers de candidature COMPLETS avant le 20 juillet 2015 ;
- Première étape de sélection des candidatures, retour pour le 10 septembre 2015 ;
- Audition des candidats retenus lors de la première étape : autour du 15 septembre ;
- Démarrage de la thèse entre le 1er octobre 2015 et le 1er février 2016.

---

<sup>ii</sup> Correspondant à un Contrat Doctoral avec une rémunération mensuelle de 2024,70€ bruts (selon le texte légal et pouvant évoluer en fonction de l'inflation)

<sup>iii</sup> Un directeur de thèse ne peut pas soutenir plus d'un candidat

<sup>iv</sup> Une unité de recherche ne peut pas soutenir plus de 2 candidats